



PV de l'Assemblée générale ordinaire Du mercredi 26 juin 2019 à 18h30 – Maison Picson à Blonay

1. Signature de la liste de présence

Elle est signée par 40 personnes

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 27 juin 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. Rapports de la saison 2018/2019

Du président :

Rappelle les valeurs du club, qui reste un club formateur avec une structure de bénévoles à renouveler d'année en année. A ce jour, l'on compte 400 membres avec 240 membres actifs dont 230 licenciés, 180 dans le mouvement jeunesse avec un total de 16 équipes. Les entraîneurs sont au nombre de 27 et font preuve, chaque saison, d'un énorme engagement.

Revient sur les succès de l'année des différentes équipes, salue et félicite la LNBF pour sa sélection en Final Four, l'équipe U13TRB avec sa victoire et son titre de champion Suisse, les équipes 1LNM et U20TRB qui ont fait une belle saison, et les sélections en finale de coupe vaudoise des équipes U13TRB, U15M, U15TRB, U17TRB et U17F.

Ce sont de beaux résultats. Toutes les équipes, joueuses, joueurs, entraîneurs et OTR/OTN sont félicités pour leur investissement et performance, durant cette saison.

Bilan sur l'année : perte limitée et pas de dettes.

Différents changements ont eu lieu au sein du comité, ce qui implique des phases de transition et la connaissance des processus.

Des entraîneurs/responsables d'équipe

M. Christophe Borer, entraîneur de l'équipe U15M, remercie chaleureusement Emmanuela, Eric et Sandra pour avoir assuré la tâche d'OTR. Il transmet également ses remerciements à tout le comité pour le travail effectué cette saison, car on oublie trop souvent le travail qui est fait dans l'ombre (salles, organisation, gestion, licences, etc.).

Quelle saison, il y a eu des hauts et des bas, ayant été victime de leur succès en début de saison avec un effectif d'environ 18 joueurs dont 13 licenciés, et 5 joueurs qui ont quitté l'équipe en cours de saison pour différentes raisons (déménagement, études, manque de temps, etc.).

Le premier tour du championnat AVB (13 équipes), a été assez facile et a pu faire tourner l'effectif au complet, avec 9 matchs joués et une place en haut de classement ex aequo avec Vevey Basket. Avec un bilan de 8 victoires et un match perdu par forfait, pour une question de licence. Leçon tirée pour la saison prochaine.

Pour le 2^{ème} tour, le championnat est devenu plus équilibré, avec 10 matchs joués, 8 victoires et 2 défaites, pour finir 2^{ème} du championnat de l'AVB groupe A (6 équipes dont 4 de COBB).



Joli parcours également en coupe vaudoise avec une sélection en ¼ de finales, avec un match contre Morges/St-Prex victorieux.

Souhaite pouvoir améliorer l'implication de certains parents, car force est de constater que l'on retrouve souvent la présence des mêmes tout au long de la saison, ce qu'il trouve fort regrettable. Les joueurs et les parents ne mesurant pas la chance qu'ils ont de bénéficier d'une structure et d'un staff, composé de bénévoles, qui consacrent une grosse partie de leur temps libre à encadrer les enfants.

Il souhaite plein succès à tous les joueurs qui changeront de catégorie ainsi qu'à ceux qui continueront d'évoluer en U15, tout en gardant et promouvant les valeurs transmises au cours de cette saison.

Gardera un excellent souvenir des bons moments partagés avec les joueurs et leur entourage.

La saison prochaine de nouveaux défis l'attendent et il se réjouit de pouvoir les relever.

Pour conclure, il souhaite adresser encore ses remerciements à Tom Wagner pour toute son implication et son investissement sans faille dont il a fait preuve pour cette équipe.

Vive le Blonay Basket !

Eric Dupasquier, entraîneur de l'équipe U11, tire un bilan positif avec une belle saison dans la continuité de ce que Magali avait mis en place, avec 17 à 20 joueurs par entraînement. De beaux tournois, dont celui organisé et joué à Bahyse qui a rencontré un franc succès auprès de nombreuses équipes de l'AVB.

Pour la saison prochaine 6 joueurs vont monter en catégorie U13, et 12 joueurs ont d'ores et déjà confirmé leur inscription pour la saison prochaine.

De plus, il peut également annoncer la composition d'une nouvelle équipe en catégorie U9.

Christophe Toluoso, entraîneur des équipes LNBF et U17F, tient à remercier chaleureusement les joueuses, Mme Sagrario Cavin et famille, ainsi que MM. Michel Horcsek, Gianni Cotruzzola et Alexandre Broggi pour toute leur forte implication, investissement et le soutien apporté pour la promotion du mouvement féminin.

Il profite de cette occasion pour féliciter toutes les joueuses et les remercier pour avoir su évoluer et progresser, tout en faisant régner une bonne ambiance au sein de l'équipe.

Il rappelle que l'équipe LNBF s'est effectivement qualifiée pour le Final Four, mais que l'équipe U17F a également été qualifiée en finale de la coupe vaudoise.

A relever également la belle progression des équipes U15F et U13 mixte.

5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2018/2019

M. Volker Tiemann présente les comptes 2018-2019 avec un résultat comptant une perte de CHF 6'869.81.

Relève la peine que le club a eu et a encore à encaisser les cotisations auprès de certains parents et joueurs. Il souhaite améliorer les rentrées par le biais du sponsoring, entre autre.

Précise encore que la participation de Vevey pour les équipes TRB reste à encaisser.

Pas de dettes au sein du club, mais un peu moins de liquidité en cette fin de saison 2018/2019,



Bilan (31 mai 2019)

ACTIF				PASSIF		
	2018/2019	2017/2018			2018/2019	2017/2018
Liquidités	fr. 21 143	fr. 42 227		Créancier C	-	17 542
Actif transitoire	fr. 13 000	fr. 7 750		Subvention J+S	15 059	15 808
Factures à encaisser	fr. 9 539	fr. 32 180		Factures à payer	1 500	10 099
C/C Vevey	fr. 9 000	fr. 6 000		Passif transitoire	3 795	5 140
Stock	fr. 1 000	fr. -		Compte Tournoi	630	-
				Capital social	39 568	40 499
				Résultat l'exercice	-6 870	-931
Total Actif	fr. 53 682	fr. 88 156		Total Passif	53 682	88 156

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Remise du rapport des vérificateurs de compte celui-ci est déclaré conforme.

7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

8. Election comité

Démission de MM. Yves Bongard, Stéphane Duchêne qui reste à disposition pour la transition et Livio Sava qui reste également à disposition pour des événements ponctuels.

Ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement envers le club qui lui en est extrêmement reconnaissant.



Sont élus par acclamation, M. Jean-Marie Brulhart qui reprend la direction de la commission technique, Mmes Patricia Sava qui reprend les finances et Mme Michèle Regamey qui reprend l'exploitation de la cantine par la mise à disposition de la licence (patente).

Le comité 2019/2020 se compose des personnes suivantes :

● Volker Tiemann,	Président
● Patricia Sava,	Finances
● Carole Schluchter Spori,	Administration
● Jean-Marie Brulhart,	Direction commission technique
● Sagrario Cavin,	Responsable du mouvement féminin, arbitres
● Laurence Mury,	Responsable des licences
● Raphaël Fuhrer,	Responsable matériel, J&S, arbitres (+ mini), AVB
● Brendan Sherrard,	Responsable sponsoring
● Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)

Postes vacants

- Vice-présidence, communication
- Gestion cantine 1LNM

9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

Giuseppe Singarella, Véronique Poncioni et Christophe Toluoso en qualité de suppléant.

10. Présentation budget 2019/2020

Du président :

Le budget 2019/2020 est estimé à CHF 203'000.-- avec deux équipes supplémentaires et une augmentation du poste sponsoring. M. Christophe Toluoso attire l'attention qu'il n'y aura pas la somme de CHF 5'000.--, gagnée 2x de suite par l'équipe LNBF suite à leur sélection à la première place du concours de photo de La Mobilière. Ce dernier n'étant pas renouvelé cette année.

Avec un risque de moins-value au niveau de la cantine, et aucune participation financière de la part du club de Vevey pour les TRB.

Le tournoi international ne devrait pas engendrer de pertes mais éventuellement un bénéfice au niveau des rentrées de la buvette.

But à atteindre n'est de ne pas avoir de dettes.



Budget 2019/2020

	2018/2019	Budget 2019/2020
PRODUITS		
Produit des cotisations + fact. Licences	75 956	80 000
Dons et sponsoring	33 064	35 000
Subventions	16 748	17 000
Recettes cantine	34 090	21 000
Participation Vevey à perte TRB (50%) + Indemnités	11 541	-
Tournoi	-	50 000
Total produits	171 398	203 000
CHARGES		
Frais sportifs (AVB, Swissbasket, inscriptions, licences, arbitrage, matériels)	100 307	105 000
Salaires, charges sociales et frais du personnel	30 693	15 000
Déplacements et défraiements	18 227	15 000
Frais informatiques	2 406	2 000
Achats cantine	14 656	8 000
Divers	11 979	8 000
Tournoi	-	50 000
Total charges	178 268	203 000
Résultat de l'exercice	6870	0



11. Présentation de la saison 2019/2020

Commission technique :

Nouvelle commission technique avec 8 personnes en charge de responsabilités spécifiques et un nouveau concept technique, dont bénéficieront tous les membres du club. Avec un mini camp de début de saison avec la présence de MM. Patrick Macazaga pour la partie technique, Mattia Piffaretti pour la partie mental et Steeve Louissaint pour la partie physique pour toutes les joueuses et tous les joueurs, ainsi que pour les entraîneurs les 6, 7 et 8 septembre 2019 à Bahyse, dans la foulée de la broche d'ouverture de la nouvelle saison qui aura lieu le samedi 7 septembre 2019.

Création à terme d'un concept unifié, avec la possibilité d'engager un nouvel entraîneur professionnel.

La liste des entraîneurs ainsi que celle de la planification des salles seront finalisées d'ici mi-juillet 2019.

Un partenariat continue avec Les Jazzers de Montreux, sous l'égide de M. Laurent Molinari. Avec le club de Vevey, l'incertitude persiste jusqu'au 2 juillet, date de leur AG. Toutefois, il a été ratifié que la collaboration restera pour les 3 équipes TRB U15, U17 et U20, avec la mise à disposition des salles quelle que soit l'issue de leur AG.

Mouvement féminin

Le partenariat continue avec le club de Troistorrents, entre la LNAF et la LNBF.

12. Comité et le futur du club

Membres admissions/démissions

Pense qu'il y aura une croissance estimée à env. 20 actifs de plus.

Communication

Les cotisations restent identiques pour la prochaine saison.

13. Proposition individuelles et divers

Plusieurs interrogations sur le devenir des équipes TRB sont émises.

Il est répondu que le club continuera à assurer une formation dite « élite » quel que soit le nom qui lui sera donné « TRB ou autre », pour les catégories allant des U13 au U20.

La séance est levée à 19h45.

Elle est suivie par une présentation du tournoi international donnée par MM. Nathan Zana et Luca Fasani.

CS/Juillet 2019



COTISATIONS POUR LA SAISON 2019-2020

CATÉGORIES, COTISATIONS ET LICENCES						
Catégorie d'âge	Naissance	Cotisations proposées **	Licence*	Total		
U9 « Colibris » M/F	2011-2012	200.--	40.--	240.--		
U11 « Ecoliers » M/F	2009-2010	270.--	40.--	310.--		
U13 « Minimes » M/F	2007-2008	350.--	45.--	395.--		
U13 TRB « Minimes » M/F	2007-2008	450.--	45.--	495.--		
U15 « Benjamins » M/F	2005-2006	375.--	75.--	450.--		
U15 TRB « Benjamins » M/F	2005-2006	475.--	75.--	550.--		
U17 « Cadets » M/F	2004-2005	400.--	85.--	485.--		
U17 TRB « Cadets » M/F	2004-2005	500.--	85.--	585.--		
U20 « Juniors » M/F	2000-2001-2002	400.--	110.--	510.--		
U20 TRB « Juniors » M/F	2000-2001-2002	400.--	110.--	510.--		
1LNM Ligue Nationale Masculine		400.--	155.--	555.--		
LNBF Ligue Nationale B Féinine		400.--	(FIBA 375.--) 155.--	(FIBA 775.--) 555.--		
2LF 2 ^{ème} Ligue Féminine		400.--	155.--	555.--		
3LM 3 ^{ème} Ligue Masculine		400.--	155.--	555.--		
4LM 4 ^{ème} Ligue Masculine		400.--	155.--	555.--		
Vétérans		100.--	Non licencié	100.--		

*Licence AVB/ FSBA = Association vaudoise de Basket / Fédération Suisse de Basketball (Swiss Basketball). La licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération et participer aux événements organisés par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

** Les familles bénéficient d'une réduction de 10 % à partir du 2^{ème} enfant, pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence).
En cas de transfert, des frais sont facturés.
En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

Tableau d'Exemptions (Licence + Cotisation)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation Comme Joueur	Licence comme Joueur	Cotisation pour Enfants	Licence Pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	exempté	exempté	exempté	exempté	à payer
Arbitres	exempté	exempté	exempté	à payer	à payer
Officiels de Table	exempté	à payer	à payer	à payer	à payer
Membre Comité	exempté	à payer	à payer	exempté	à payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples:

- entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- blessures graves (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- décision ex ante et confirmée par écrit par le comité
- à l'unanimité par le comité